



Projet Mise à Niveau des
entreprises privées tunisiennes
aux exigences Environnementales
MNE / « Appui à l'APPE, 01.7.07 –
30.6.08 »

Résidence Jawharat El Bouheira
3, Rue du Lac Wandermer
2035 Tunis

Adresse postale
B.P. 753
1080 TUNIS – Cedex

Tél. (00216) 71 964 805
Fax (00216) 71 961 751

E-Mail : gtz-mne@gnet.tn

Site web : www.gtz-tunisie-mne.org

Compte-rendu de la réunion du Comité de Suivi « ALLIANCE TUNISIENNE PUBLIC-PRIVE POUR L'ENVIRONNEMENT (APPE) »

Date et horaire : 11.9.07 à 10H00

Lieu : UTICA

Liste des présents :

Mme Zohra Driss Becheur	UTICA/ Vice- Présidente
M. Maher Fki	UTICA/ Directeur Central de l'Economie
M. Fathi Dridi	UTICA
Mme Samira Ben Amara	MIEPME, Directrice/DGSI
M. Moujahed Hannachi	MIEPME
M. Samir Belaid	CITET (MEDD)/Directeur Général
M. Riadh Gharsallaoui	CITET (MEDD)
M. Lotfi Msadki	CITET (MEDD)/Membre permanent du Bureau de Liaison APPE
Mme Amel Jrad	CITET (MEDD)
M. Mohamed Ali Belhaj Saad	MEDD
Mme Edith Kürzinger	Consultante auprès de la GTZ
M. Guntram Glasbrenner	GTZ –Siège en Allemagne
M. Josef Seitz	Consultant auprès de la GTZ
M. Salem Fekih	Consultant auprès de la GTZ
M. Hassen Ammar	Consultant auprès de la GTZ
M. Amel Aouij Mrad	Consultante en Droit Tunisien de l'Environnement / Appui à l'APPE-GTZ
M. Mohamed Abdennadher	Consultant auprès de la GTZ/ Appui à l'APPE
M. Ahmed Elleuch	Expert GTZ, Chargé de missions MNE & APPE

Ordre du jour :

Ouverture par Mme Zohra Driss Becheur

Présentation de thématiques pour les Groupes de travail de l'APPE

→GT2 /Thème : Promotion du Management des ZI/Rapport de Mme Amel Aouij /UTICA

→GT3/Thème : Communication/ les différents supports, présentés par M. Ahmed Elleuch/GTZ
pour débat et validation

→Bureau de liaison/ APPE : Désignation officielle de ses membres resp. (MEDD/MIEPME/UTICA),
Propos des partenaires, signataire de l'alliance, à savoir le MEDD, le MIEPME et l'UTICA

→Activités futures (Compagne d'adhésion, ...) : Ahmed Elleuch/GTZ

Clôture par Mme Samira Ben Amara/MIEPME & M. Najeh Dali/MEDD

Compte-rendu de la réunion :

Mme Zohra Driss Becheur a procédé à l'ouverture de ce 3^{ème} Comité de Suivi de l'APPE, en souhaitant la bienvenue à tous les présents. Mme Driss Becheur a rappelé de l'importance de cette Alliance, soit une précieuse opportunité, afin d'instaurer un partenariat public-privé, capable de promouvoir d'avantage l'Environnement, le Social et l'Economie de notre pays.

Mme Amel Aouij a exposé les résultats des travaux du groupe thématique N°2 « Promotion du Management des ZI, les GMG & la vision institutionnelle », en se référant au rapport préliminaire de ce groupe, daté du 27.7.07 et dont les signataires de l'APPE, à savoir le MEDD, le MIEPME et l'UTICA ont en reçu une copie.

Mme Aouij, après avoir synthétisée la situation actuelle des GMG, elle a développé les principales recommandations proposées, qui sont les suivantes :

1. Le soutien institutionnel/ juridique

- Initier l'élaboration d'une base de données juridiques permettant aux responsables des GMG de connaître leurs droits et obligations afin de faciliter l'appréhension de leurs différentes tâches. Cette base serait complétée par une liste de contacts utiles pour ces mêmes responsables, c'est-à-dire des personnes ressources au sein de chaque administration et établissement public.
- Œuvrer pour une compréhension commune des différents textes qui posent problème dans le fonctionnement des GMG.

2. Le renforcement du relationnel des GMG

- Afin d'instaurer une action de coopération entre les GMG et les communes, il serait utile de sensibiliser le département concerné à la situation pour qu'il agisse en ce sens. Dans ce but :
 - ✓ Une entrevue va être demandée avec le responsable des collectivités publiques locales au sein du département concerné ;
 - ✓ Une journée d'étude sera organisée prochainement. Elle réunira notamment les différents départements ministériels concernés, l'UTICA, l'Agence foncière industrielle et les responsables de GMG.

3. Le renforcement de la notoriété des GMG

- Sensibiliser les industriels des ZI au rôle de leur GMG
- Capitaliser le rôle des institutions existantes, notamment les fédérations sectorielles (UTICA) et les communes
- Optimiser le rôle des GMG au regard du développement durable
- Impulser l'action des GMG afin qu'ils acquièrent davantage de valeur aux yeux des industriels.
- Mettre en valeur les GMG en tant qu'entités managériales des ZI

A l'issue de l'exposé de Mme Aouij, des réactions des présents ont eu lieu, à savoir de :

M. Belaid, le Directeur Général du CITET, a proposé d'élargir le groupe de travail en question en faisant participer des personnes ressources, issues du Ministère des finances, du Ministère de l'intérieur (Communes), des opérateurs publics (Steg, Onas, ANPE, Anged, ...), ...

Mme Kürzinger, Consultante auprès de la GTZ, actuellement, chargée, avec M. Glasbrenner, l'Expert GTZ-Allemagne, de l'examen du dossier de l'offre GTZ au bailleur de fonds pour un éventuel « futur Projet » de Coopération Technique Tuniso-Allemande sur le « Management

des Zones Industrielles en Tunisie », a commenté le contenu du rapport GT N°2/APPE, en appréciant l'analyse présentée, mais elle a rajouté que des suggestions, orientées « structure ou trame du rapport, du genre à séparer l'institutionnel du juridique, ... », pourraient être d'une grande utilité aux lecteurs. Elle voit que ce rapport « révisé » pourrait servir de base de travail pour sa mission.

Mme Ben Amara a mentionné la bonne qualité de ce rapport et les échos très positifs recueillis au sein du MIEPME, dont elle est Directrice/ Direction des Stratégies Industrielles.

Suite à ce débat, paru très constructif, M. Ahmed Elleuch a informé la présence des efforts, engagés au sein de l'équipe APPE, pour la préparation des divers supports de communication pour la campagne d'adhésion.

Il a souligné les deux volets fondamentaux, celui de :

1. La communication interne, dont un Manuel de Management de l'Alliance était parmi les thématiques choisies afin de définir aussi bien le cadre, les procédures notamment celle de l'adhésion et le rôle de chacun dans la mise en œuvre de l'APPE. Il s'agit du groupe de travail GT N°3/APPE, appuyé par une expertise internationale, qui a produit ce manuel, dont une copie est en possession de tous les signataires de l'Alliance pour avis et approbation.
2. La communication externe, notamment le logo, le dépliant et l'affiche ainsi que le portail web et les autres formats de documents ont été déjà élaborés. Une version draft aussi bien du dépliant que de l'affiche est en possession des signataires de l'APPE pour avis et approbation.

Des réponses, au courrier « Communication APPE », ont déjà parvenu le bureau de liaison pour analyse, discussion et révision. En ce qui concerne le point (2), hormis le MEDD, tous les autres partenaires, à savoir l'UTICA, le MIEPME et le CITET ont communiqué leurs remarques.

A l'issue de l'exposé de M. Elleuch, des remarques ont été formulées comme suit :

Relatif au point (1) :

Mme Jrad du CITET a mentionné quelques suggestions d'ordre structurel et de fond et a proposé une entrevue avec le bureau de liaison pour éclairage et discussion.

Mme Ben Amara et M. Belhaj Saad ont exprimé ce même souhait de se réunir afin de finaliser et d'approuver le document. Quant à l'UTICA, une lecture d'appréciation de ce manuel est en cours.

Après clôture des débats sur la communication, M. Elleuch a procédé à une présentation des points positifs et autres en suspens, qui surgissaient au niveau du Bureau de liaison (secrétariat permanent de l'APPE) présents :

Points positifs :

- L'APPE siège confortablement au CITET
- La GTZ apporte de l'appui technique et financier (01.7.07 – 30.6.08) de l'extérieur
- Des groupes de travail thématiques ont été créés et sont opérationnels depuis Juin 2007
- Des représentants des signataires (MEDD, MIEPME & UTICA) de l'APPE ont participé déjà aux ateliers des GTs

Points en suspens :

- A ce jour (11.9.07), les membres du bureau de liaison, issus du MEDD, du MIEPME et de l'UTICA ne sont pas encore, officiellement, désignés.

Il a été retenu, qu'au point de vue stratégique, une adéquation pour l'APPE, entre ses forces et ses faiblesses d'un côté et les opportunités et les menaces d'un autre côté, ne serait établie, que si les partenaires signataires de l'Alliance (APPE) auront leurs membres permanents au sein du bureau de liaison, qui est l'organe de proposition et d'exécution de toutes les activités de l'APPE.

M. Seitz, Consultant auprès de la GTZ /Appui à l'APPE, s'est exprimé sur ce point stratégique, en partant de la Philosophie de la Coopération Allemande et vu son expérience, en tant qu'expert manager pour des projets GTZ, en évoquant l'importance de désignation par les partenaires de l'Alliance de leurs membres permanents respectifs, au sein du bureau de liaison, afin de pouvoir agir d'avantage au niveau opérationnel.

M. Elleuch a rappelé qu'une échéance pour ces nominations, soit le 30 septembre 2007, a été, officiellement, proposée par la GTZ/Projet MNE, tenant le rôle d'organisme d'appui technique et financier à l'Alliance pour la période, allant du 01.7.07 au 30.6.08, à ses partenaires et signataires de l'APPE, à savoir le MEDD, le MIEPME et l'UTICA.

Ensuite, M. Elleuch a évoqué d'autres sujets d'actualité, qui sont les suivants :

1. La campagne d'adhésion :

Procédure & Déclenchement, Recherche de cibles, Évènementiel, Mailing, Web, Maîtrise des documents APPE, Examen des dossiers d'inscrits en vue d'une adhésion, Élaboration des demandes d'engagements et planification des évaluations, et Remise d'attestations d'adhésion et Autorisation d'utilisation du logo APPE

2. L'avenir de l'APPE qui est en main de ses partenaires. Toutefois, la GTZ, durant sa mission d'appui (jusqu'au 30 .6.08), essayera d'engager des actions de valorisation de cet « acquis » afin de conclure notamment un partenariat international avec une Alliance Environnementale Allemande.

3. Groupes de travail thématiques :

Les ateliers seront poursuivis et des publications seront faites après approbation des partenaires de l'APPE.

Enfin, Mme Zohra Driss becheur, Vice-Présidente de l'UTICA et Mme Samira Ben Amara, Directrice auprès de la Direction des Stratégies Industrielles (MIEPME) ont procédé à la clôture de ce Comité, en souhaitant le maintien, ainsi que et le soutien permanents de toutes les parties au bureau de liaison pour sa mission de mise en œuvre de l'Alliance et par conséquent la promotion de ce processus de dialogue et de partenariat entre le Public et le Privé.

Bureau GTZ-MNE